

Missions du SESSAD

Le SESSAD concourt au maintien de l'enfant en milieu ordinaire et accompagne la famille dans les différentes démarches liées à la situation de leur enfant.

Public accueilli

Le SESSAD accueille des enfants et des jeunes de 3 à 20 ans en situation de handicap moteur et/ou dyspraxique, avec ou sans troubles associés, sur notification de la Maison Départementale de l'Autonomie, dans le Pays Voironnais et une partie du Nord Isère.

Capacité

Le SESSAD a une capacité d'accueil de 20 jeunes.

Scolarité

L'enfant est scolarisé dans l'établissement scolaire de son choix. Il peut être dans une classe ordinaire, en ULIS, SEGPA ou en formation professionnelle.

Interventions

Les rééducateurs du SESSAD interviennent dans l'établissement scolaire, à domicile, et sur les lieux de vie de l'enfant (lieu de stage, chez les grands parents...)

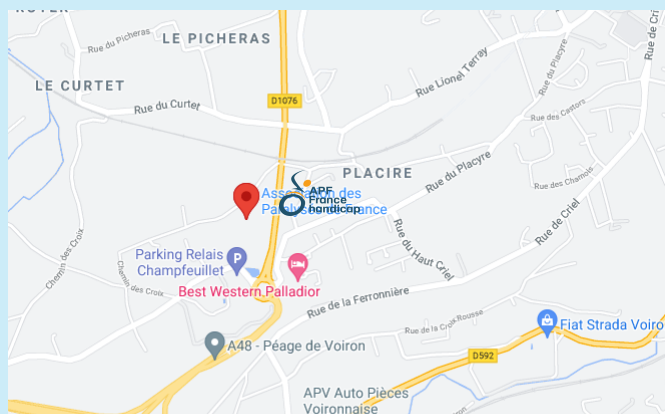
Financement

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie finance le service.

Comment venir ?

Par l'A 48 – Sortie 10 Les Abrets / Voiron

Zone Industrielle Le Champfeuillet



SESSAD de Voiron
Immeuble le Temporis
27 Chemin de Montollier
38500 VOIRON

Téléphone : 04 76 55 30 27
Courrier : sessad.voiron@apf.asso.fr

Adjointe de Direction : Isabelle JABOIN
isabelle.jaboin@apf.asso.fr

Secrétaire Médicale : Anne-Gaëlle MORARD
anne-gaelle.morard@apf.asso.fr

Coordinateur : Guillaume BEATRIX
guillaume.beatrix@apf.asso.fr



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à
Domicile

SESSAD VOIRON
APF FRANCE HANDICAP





Direction et Administration

Une adjointe de direction

Une assistante de direction

Accompagnement social

Une assistante sociale

Service Médical et Paramédical

Un médecin de rééducation fonctionnelle

Un psychologue

Une neuropsychologue conventionnée

Des kinésithérapeutes

Des ergothérapeutes

Une orthophoniste

Des libéraux conventionnés

La coordination de l'équipe et le suivi du projet de l'enfant sont assurés par une coordinatrice. Elle peut également proposer un soutien éducatif auprès du jeune et de sa famille.

Un accompagnement médical et des rééducations

Le médecin du service évalue les besoins de l'enfant, en lien avec la famille, et préconise un nombre de séances pour permettre à l'enfant d'évoluer. Ces séances sont assurées par les rééducateurs du SESSAD mais également par des libéraux. L'enfant et/ou sa famille rencontrent régulièrement dans l'année l'équipe du SESSAD et le médecin.

Un accompagnement psychologique

Un soutien psychologique peut être proposé à l'enfant et/ou à son entourage. Il se met en place à la demande de l'enfant et de sa famille ou peut être conseillé par l'équipe pluridisciplinaire.

Un accompagnement dans le domaine des apprentissages

Par des actions directes (adaptations et aides techniques) :

- Evaluation de l'accessibilité de l'établissement scolaire
- Evaluation du poste de travail pour la mise en place d'aménagement
- Evaluation des outils de compensation

Toutes ces actions se font en collaboration avec l'enseignant référent qui reste le garant du Projet Personnalisé de Scolarité.

Par une activité de conseil auprès des enseignants et des familles :

- Un travail collaboratif avec les enseignants, AESH, médecin, infirmière et psychologue scolaire : sensibilisation et formation sur des thématiques précises telles que la dyspraxie, formation manutention, aide aux adaptations des supports pédagogiques, formation sur les outils de compensation (logiciels)
- Conseil auprès des professeurs de sport sur les adaptations des cycles sportifs.

- Réalisation d'une fiche scolaire individuelle. Elle est remise à l'ensemble des partenaires de l'Education Nationale avec qui nous collaborons en accord avec la famille.

- Réalisation de bilan neuropsychologique pour faciliter ou étayer les orientations.

- Réalisation de certificats médicaux pour les aménagements lors des examens scolaires.

- Le SESSAD accompagne le jeune et sa famille sur des aménagements liés au handicap (soumis à l'acceptation de la MDA) : appareillage, domicile, adaptation du véhicule.

Liens avec les services hospitaliers

- Bilans réalisés par l'équipes SESSAD et transmis à l'équipe pluridisciplinaire des hôpitaux

- Participation du médecin aux réunions pluridisciplinaires à l'hôpital,

- Les professionnels sont en lien avec les médecins des hôpitaux dans la suite d'hospitalisation, injections etc...

Conseils et soutien aux familles dans l'aide aux dossiers administratifs, orientation, accès aux loisirs et visite de services extérieurs

SESSAD APF France
Handicap

SESSAD de Voiron
Immeuble le Temporis
27 Chemin de Montollier



Téléphone : 04 76 55 30 27
Courrier : sessad.voiron@apf.asso.fr